

Envoi par courrier et par télécopieur : (418) 275-6212

Québec, le 10 octobre 2003

M. Alain Nepton
Conseil des Montagnais (Inus)
du Lac Saint-Jean
1671, rue Ouiatchouan
Mashteuiatsh (Qc) G0W 2H0

Objet : Projet d'aménagement hydroélectrique de la Péribonka par Hydro-Québec

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 16, 17 et 18 septembre derniers sur le projet précité, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes :

- Quelles sont les habitudes de navigation de la communauté sur la rivière Péribonka ? Quels seraient les impacts du projet à cet égard ?
- Est-ce que la communauté a l'intention de former une structure administrative pour gérer les différents fonds découlant de l'entente avec Hydro-Québec sur le projet de Péribonka ?
- Quelle valeur attribuez-vous aux sites patrimoniaux qui risquent d'être affectés par le projet notamment celui situé au confluent des rivières Péribonka et Manouane ? Quelle est l'utilisation actuelle de ce site ? Quelle en serait l'utilisation après la réalisation des travaux ?
- Quelles sont vos préoccupations au sujet des effets du projet Péribonka sur la faune en regard des activités traditionnelles de chasse, de pêche et de piégeage de votre communauté ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 16 octobre prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Coordonnatrice du secrétariat de la commission